

CADRE RÉSERVÉ AU SERVICE ET AU RÉFÉRENT RELAI OU AU DIRECTEUR OU DIRECTRICE DE L'ALE

Un accusé réception de la demande sera remis aux familles

Famille N° : Nom :

École :

Fiche retournée le : à : h

FICHE D'INSCRIPTION ALE

Ateliers Ludo Éducatifs

Ce document est à remettre au référent relai de l'école ou au directeur ou directrice de l'ALE.

Les fiches des enfants non scolarisés dans une école publique orléanaise, pourront-être déposées au service

Accueil / Inscriptions à la Direction de l'Education - Hôtel Groslot

**J'INSCRIS MON
OU MES ENFANTS
À L'ENSEMBLE DES
MERCREDIS DE L'ANNÉE
SCOLAIRE 2023-2024**

RÉSERVATION
DU 6 SEPTEMBRE 2023
AU 3 JUILLET 2024



UNIQUEMENT pour les enfants d'ÉLÉMENTAIRE (du CP au CM2)

Rappel : il n'y aura pas de commission d'attribution pour les places en ALE
(pas de réponse par courrier : votre inscription vaut confirmation)

Seules les demandes faites par le portail famille ou par ce formulaire seront prises en compte.
www.moncompte.orleans-metropole.fr

DIRECTION DE L'ÉDUCATION
Tél : 02 38 68 40 88 - ale@orleans-metropole.fr

#Orleans     
www.orleans.fr



**Orléans
Mairie**

EXCEPTION : Si pour des raisons de garde alternée, vous souhaitez inscrire votre enfant un mercredi sur deux, merci de préciser s'il s'agit des semaines paires ou impaires et d'**indiquer les dates souhaitées**.

Il est impératif de joindre un jugement attestant de la garde alternée.

Semaines (à préciser) :

Dates souhaitées :

FONCTIONNENT

- ▶ **Les ALE sont ouverts de 8h30 à 11h30**
- ▶ Les enfants seront conduits et repris directement sur l'ALE (pas de transport par la Mairie).

LISTE DES ALE

Cocher les périodes de mercredis 2023-24

1 - du 06/09 au 18/10/2023	<input type="checkbox"/>
2 - du 08/11 au 20/12/2023	<input type="checkbox"/>
3 - du 10/01 au 21/02/2024	<input type="checkbox"/>
4 - du 13/03 au 17/04/2024	<input type="checkbox"/>
5 - du 15/05 au 03/07/2024	<input type="checkbox"/>

▶ **ALE Olympia CORMIER :**
19 rue Château Gaillard - 45000 Orléans

▶ **ALE Jacques Androuet DUCERCEAU :**
10 rue Jeanne d'Arc - 45000 Orléans



À compléter pour le(s) enfant(s) à inscrire

	Nom de l'enfant	Prénom	École	ALE	Classe
1					
2					
3					
4					

Renseignements concernant le(s) enfant(s) à inscrire

	Nom de l'enfant	Prénom	Allergie (1)	Restriction(s) alimentaire(s)	Rappel DTP
Enfant 1					
Enfant 2					
Enfant 3					
Enfant 4					

PERSONNES DE + 16 ANS AUTORISÉES À VENIR CHERCHER L'(LES) ENFANT(S)

Autre que les parents (merci de vous assurer de la fiabilité de ces contacts)

NOM PRÉNOM	LIEN / L'ENFANT	TÉL. MOBILE OU FIXE	A PRÉVENIR SI URGENCE

► ALSH

Cette demande est-elle faite si vous n'obteniez pas de place en ALSH pour votre enfant en élémentaire ?

oui non

► GARDERIE

• Je souhaite inscrire mon enfant à la garderie du matin (7h30 - 8h30).

oui non

• Je souhaite inscrire mon enfant à la garderie du midi (11h30 - 12h30).

oui non

• Bénéficiez-vous de l'AEEH (aide à l'éducation de l'enfant handicapé) ?

oui non Si oui, pour quel enfant :

• Votre enfant bénéficie-t-il d'un AESH (accompagnement de l'élève en situation de Handicap sur le temps scolaire) ?

oui non Si oui, pour quel enfant :

AUTORISATIONS

- | | | |
|--|------------------------------|------------------------------|
| ▶ À être filmé et photographié | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| ▶ À participer aux activités extérieures | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| ▶ À être transporté en car | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| ▶ À être transporté par les pompiers ou le SAMU en cas d'urgence | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| ▶ À faire pratiquer toute intervention d'urgence | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |

Compagnie d'assurance *(joindre le justificatif)*

Nom : N° police ou n° de contrat :

Date de validité :



EN CAS D'URGENCE LA FAMILLE EST IMMÉDIATEMENT AVERTIE PAR NOS SOINS

ATTENTION

Les parents, même séparés, sont supposés exercer conjointement l'autorité parentale. En cas de séparation, les deux parents sont donc indiqués comme étant à prévenir en cas d'urgence et autorisés à venir chercher l'enfant.

En cas de droit de garde restreint, la restriction devra être clairement exprimée et justifiée par la photocopie du jugement.

En cas de traitement médical, merci de joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance).

Observation de la famille :

Pensez à constituer votre dossier administratif unique 2023/2024



- Toute demande d'annulation doit-être formulée par écrit, 24h00 à l'avance, minimum.
- Seules les absences justifiées par la production d'un certificat médical annulent la facturation.

REPRÉSENTANT 1

Fixe :

Portable :

Adresse mail valide :

REPRÉSENTANT 2

Fixe :

Portable :

Adresse mail valide :

Je soussigné(e) Madame, Monsieur

Mère Père Tuteur

certifie l'exactitude des renseignements portés sur cette présente fiche et confirme avoir pris connaissance du règlement des accueils de loisirs et des ateliers ludo-éducatifs.

Fait à Orléans, le : / /

Signature obligatoire :